

Société Canagrex—Loi

exportations. Ces révélations n'auraient pu arriver à un plus mauvais moment. Alors que le gouvernement fédéral réexamine sa politique laitière, et que les producteurs laitiers canadiens se sentent tous menacés, cela pourrait fournir des arguments de poids aux fonctionnaires du Conseil du Trésor. Étant donné le retard, je suis certain que certains collègues du ministre de l'Agriculture au sein du cabinet doivent beaucoup hésiter. Ils doivent s'opposer à la politique laitière nationale. Il faut d'abord voir ce que le cabinet a fait du budget de Canagrex et du projet de réforme du personnel. Si cette mentalité s'applique là aussi, je n'ose imaginer ce qui pourrait arriver à la politique laitière nationale.

● (2020)

Avant de constituer Canagrex, il faut s'assurer que le gouvernement ne répétera pas ses erreurs. Le bill C-85 ne doit renfermer aucune disposition qui ouvre la porte à des interventions intempestives et à des abus de pouvoir.

Il y a d'autres questions concernant Canagrex qui ne sont pas encore résolues. Il convient de soulever un certain nombre de questions, notamment au sujet du rôle que Canagrex jouera dans l'industrie canadienne de l'exportation. Une telle société prêterait-elle son concours aux exportateurs canadiens déjà en place ou leur fera-t-elle concurrence. Il faudra déterminer à qui confier les contrats de vente. Si l'on découvre un marché pour un article ou un produit quelconque, qui va décider qui remplira la commande et quelle société ou quel groupe agricole fournira les marchandises en question?

Comment pouvons-nous nous assurer que le conseil d'administration de Canagrex se compose de personnes compétentes? Il n'y en a pas tellement au pays. Il est extrêmement important que nous trouvions des gens qualifiés, prêts à travailler et capables de prendre les décisions qui s'imposent. Il ne faut pas que cela soit seulement un autre organisme dont le gouvernement puisse se servir pour faire du népotisme politique.

M. Whelan: Seigneur, épargnez-nous cela.

M. Wise: Il est extrêmement important que cet organisme soit comptable à agriculture Canada. Comme je l'ai déjà dit, nous ne tenons pas nécessairement à ce que Canagrex soit une société de la Couronne, d'ailleurs si elle l'était, cela pourrait poser des problèmes.

N'oublions pas non plus ses relations avec le ministère de l'Industrie et du Commerce. Je pourrais probablement ajouter avec le ministère des Affaires extérieures lorsqu'il s'agit des marchés étrangers. Son personnel étant fort restreint, la collaboration entre ces trois ministères revêtira donc une importance capitale.

Canagrex sera forcément tributaire de la collaboration entre ces trois ministères. C'est pourquoi nous devons nous demander à quel point ces ministères voudront bien aider Canagrex et partager leurs ressources avec elle. Le ministre n'en a pas parlé mais d'autres qui suivront le feront peut-être. Sauf erreur, un certain nombre de ses collègues veulent participer au débat sur Canagrex. Peut-être nous diront-ils comment la nouvelle société s'accommodera de la nouvelle réorganisation, du nouveau rapprochement entre le ministère de l'Industrie et du Commerce et celui des Affaires extérieures.

Il faut aussi se demander si la création d'une société de la Couronne distincte chargée de s'occuper des exportations agricoles est justifiée, ou si cet organisme, comme je l'ai déjà

signalé, ne pourrait pas fonctionner tout aussi bien comme division ou direction du ministère de l'Agriculture.

J'aurais cru que le gouvernement, en l'absence de cet organisme, aurait tenté de mieux répondre aux exigences fondamentales du commerce agricole extérieur. L'une de ces exigences fondamentales est, évidemment, la diffusion d'information et de documentation. J'ai toujours trouvé ahurissant qu'un pays comme le Canada, qui compte 115 ambassades, missions commerciales ou consulats à l'étranger, n'ait de spécialistes en agriculture que dans 10 d'entre eux. Un seul de ces 10 spécialistes travaille dans un pays du tiers monde, l'Inde, en dépit du fait qu'en 1980, près de 25 p. 100 de nos exportations agricoles sont allées au tiers monde.

Notre faible représentation à l'étranger nuit aux exportateurs canadiens dans la recherche et la définition des débouchés extérieurs. Il est extrêmement difficile pour une personne qui ne connaît pas à fond l'agriculture d'évaluer les besoins agricoles d'un pays étranger et de savoir si des entreprises canadiennes peuvent fournir ces services ou ces produits.

Le gouvernement peut aussi encourager les exportateurs en mettant des renseignements à leur disposition. Je suis au courant des colloques qu'Agriculture Canada a organisés pour les exportateurs de denrées agricoles, les producteurs du secteur agro-alimentaire et les banquiers. Ces colloques devraient donner aux exportateurs l'occasion d'en apprendre davantage sur les sources de financement, le crédit à l'exportation, les services d'assurance et l'état des marchés.

J'espère que le ministre va faire en sorte que ces colloques sur l'exportation se poursuivent, qu'ils impliquent un éventail varié de producteurs agricoles et qu'ils aient lieu dans toutes les régions du pays.

J'espère que le bill C-85 ne marque pas la fin de l'action gouvernementale en matière agricole. Depuis toujours il semble que ce gouvernement ne trouve de temps que pour un seul bill agricole majeur chaque année. L'an dernier, en 1981, ce fut le bill agricole portant sur l'importation des viandes. Cette année, en 1982, c'est Canagrex. L'agriculture canadienne mérite que le gouvernement lui accorde plus d'attention, une part plus importante de ses priorités. Le secteur agricole a beaucoup à souffrir de la politique gouvernementale des taux d'intérêt élevés. Tout dernièrement, il y a eu le budget dévastateur que le collègue du ministre a présenté le 12 novembre; il est très néfaste pour les agriculteurs.

Qu'est-ce que le gouvernement fait pour s'occuper de cette crise économique? Où est le bill, depuis longtemps promis, qui permettrait à la Société du crédit agricole de contracter de nouveaux emprunts sur les marchés privés de capitaux? Il y a plus d'un an que le ministre de l'Agriculture nous le promet. Et quand je dis un an, je suis flatteur. A la réflexion, ce serait peut-être même cinq ans.

Si un bill de ce genre avait été voté l'an dernier, ou il y a quelques années, beaucoup d'agriculteurs canadiens seraient peut-être encore en activité. L'an dernier, 261 ont fait faillite. Les saisies et ventes forcées en ont évincé des centaines d'autres. Ces lourdes pertes constituent une menace sérieuse pour notre sécurité alimentaire future. Le gouvernement ne devrait rien ménager pour renverser cette tendance désastreuse.